



Syndicat National Unitaire
de l'Enseignement Professionnel

Les Lilas, le 26 juin 2013

À Monsieur le Ministre
de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75 357 PARIS

Objet : Dépôt d'un préavis de grève nationale

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

L'épreuve de contrôle pour le baccalauréat professionnel a été inaugurée en 2009. **Depuis 4 ans, elle est organisée dans un flou total, et contestée par une grande part de la profession. Cet oral n'a qu'un seul objectif : augmenter artificiellement le taux de réussite au baccalauréat professionnel, le faisant passer de 77 % à 87 % en 2009, les effets médiatiques primant sur la valeur même du diplôme. Malgré tout, les sessions suivantes n'ont pas été brillantes et le taux n'a cessé de baisser.**

Le ministère n'est toujours pas revenu sur l'épreuve de rattrapage.

Pourtant, l'épreuve de contrôle – comme la généralisation des CCF – n'ont été que des prétextes pour réaliser des économies sur le dos des élèves, des familles et des enseignant-es.

L'épreuve de contrôle accorde une importance démesurée à ces oraux mal définis. Le SNUEP-FSU dénonce les modalités de mise en œuvre de cette épreuve. Il demande une remise à plat de l'ensemble des modalités de certification des diplômes de la voie professionnelle (CCF et oral de rattrapage).

Le SNUEP-FSU a appelé l'ensemble des PLP à dénoncer ces types d'évaluation - inacceptables pour les élèves comme pour les enseignant-es - et à se mobiliser pour défendre leur métier et l'enseignement professionnel.

Le SNUEP-FSU dépose donc un PRÉAVIS DE GRÈVE NATIONALE pour couvrir les jours arrêtés par chaque recteur pour le déroulement de l'épreuve de contrôle. Ainsi, conformément à la réglementation en vigueur, tout-e collègue refusant de participer à l'épreuve de rattrapage sera administrativement couvert-e dans sa démarche.

À tous les niveaux, les personnels refusent la détérioration de leur condition de travail, la transformation de leurs pratiques pédagogiques ainsi que la dévalorisation de l'enseignement professionnel et de ses diplômes.

Le SNUEP-FSU continue de porter ses propositions de nouvelles modalités de certification à mettre en œuvre afin de garantir la qualité des diplômes. Il demande, entre autres, que l'on revienne à des principes sérieux, cohérents et lisibles en matière d'évaluation des élèves avec notamment un retour à l'anonymat des candidat-es et un cadrage national des épreuves et des sujets.

Bien respectueusement,

Pour le secrétariat national,



Jérôme Dammerey,
Co-secrétaire général
en charge des questions éducatives.